Transmis en Préfecture et mis en ligne le 3/12/2025

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251202-DEC_BC_2025_69-DE

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 DECEMBRE 2025

Séance du 2 décembre de l'an 2025, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 26 novembre 2025, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, président de Leff Armor communauté.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs.	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier		X			
BRIGANT Patrick	X				
COMPAIN Xavier		X			
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GUÉGAN Jean-Luc			X		
GUILLAUME André	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVIOU Alain		X			
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
LE BIHAN Gilbert	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric			X		
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
LIENNEL Yves	X				
MANAC'H Denis	X				
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
SAPIN Alain	X				
SEHAN Alain	X				
THOMAS Philippe	X				

Envoyé en préfecture le 03/12/2025
Reçu en préfecture le 03/12/2025
Publié le
ID : 022-200069086-20251202-DEC_BC_2025_69-DE

En exercice : 32 **Présents** : 27 **Votants** : 27 **dont pouvoirs :** 0

Le quorum étant atteint, le Bureau communautaire peut délibérer.

Etaient également présents les membres suivants (sans voix délibérative) : M. MARTIN Patrick. M. OLLIVIER-HENRY Alain.

DEC_BC_2025_69 : Décisions statutaires : Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 4 novembre 2025

Monsieur le président soumet à l'assemblée le procès-verbal du Bureau communautaire du 4 novembre 2025.

Vu le CGCT et notamment ses articles L.2121.15 et L.5211-1,

Vu le procès-verbal présenté en annexe,

Entendu l'exposé de monsieur le président,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré,

ARRÊTE le procès-verbal du Bureau communautaire du 4 novembre 2025.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

Le secrétaire de séance
Joël Heuzé